



Westminster & City News

NUMÉRO 09

Du 2 au 8 mars 2018

ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

POLITIQUE MONÉTAIRE ET FINANCES PUBLIQUES

La Banque d'Angleterre va créer des conseils régionaux pour améliorer sa compréhension de l'économie –

Ces conseils seront composés d'un panel de citoyens représentatifs. [Andy Haldane](#), Chef-économiste de la BoE, s'est exprimé sur ce sujet à l'occasion de la publication du [rapport](#) du Conseil économique citoyen pour la *Royal Society of Arts, Manufacturers and Commerce* (RSA). Il a déclaré qu'en apportant une vision économique plus large, cette mesure permettra à la banque de mettre en place des politiques économiques plus adaptées. Les conseils s'articuleront autour de 12 agences régionales de la RSA. Cette mesure vise à répondre aux déficits de confiance dont souffrent les politiques économiques auprès de la population. De plus, pour la BoE, il existerait d'importants bénéfices à la coopération entre experts et non-experts. Une autre mission sera d'améliorer la compréhension du rôle de la BoE auprès du grand public. Andy Haldane a également annoncé que des mesures seront prises pour augmenter l'accessibilité des publications de la BoE pour un public plus large.

Le DG du ministère de la Défense alerte sur les conséquences des réductions budgétaires –

Lors d'un discours à *The Royal United Services Institute*, Stephen Lovegrove, *Permanent Secretary*, a déclaré que les efforts réalisés pour faire des économies en multipliant les programmes de réduction budgétaire (4 différents programmes adoptés lors des huit derniers mois) menaient à la confusion. Le RU s'était engagé dans une série de programmes de gain d'efficacité visant à couvrir les 178 Md£ d'achat de nouveaux équipements sur la période 2016-2026. Pour Stephen Lovegrove, il faudrait adopter une approche plus réaliste des réductions budgétaires. Le Ministre de la Défense, Gavin Williamson s'était d'ailleurs engagé dans un débat public avec Phillip Hammond, Chancelier de l'Échiquier, sur le budget de l'armée britannique. Le Ministre de la Défense mettait en avant la nécessité d'une modernisation de l'armée au regard des menaces russe et nord-coréenne et dans le but de s'adapter aux spécificités de la guerre hybride.

INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Vers un nouveau code de la gouvernance des entreprises cotées en bourse –

Le *Financial Reporting Council* (FRC) est chargé de la modernisation du code de la gouvernance des entreprises prévue cet été. Cinq changements majeurs sont envisagés : (i) l'introduction de la limitation à neuf ans de la durée des mandats d'administrateur et de membre indépendant de conseil d'administration, cette mesure controversée vise à promouvoir le renouvellement des conseils d'administration. (ii) Une autre proposition vise à contraindre les employés bénéficiant de primes sous la forme de stock-options à les conserver au moins 5 ans. (iii) Aussi, la faillite de Carillion a amené à s'interroger sur la transparence financière des entreprises et de leurs auditeurs, il s'agirait de surveiller l'indépendance et l'objectivité de ces derniers. (iv) Les entreprises vont devoir communiquer sur les mesures prises en faveur de la diversité sociale et ethnique et ; (v) sur leurs contributions à l'amélioration de la société et à la promotion de leur activité sur le long terme.

Face à la pénurie de logements, Theresa May projette de modifier les règles de la construction – Elle s’est opposée aux développeurs immobiliers qu’elle présente comme les responsables du manque de logement et de la hausse des inégalités qui en découle. Malgré l’attribution de permis par les autorités locales, certains promoteurs immobiliers décideraient de ne pas construire. Ils seraient incités au maintien d’une faible offre de logements pour augmenter leurs bénéfices. Le Premier ministre a dévoilé certaines mesures visant à corriger ces imperfections du marché, permettant ainsi aux autorités locales de répondre aux besoins d’habitations. Une des mesures concerne la création d’une norme nationale déterminant le nombre de logement que les autorités locales doivent bâtir sur leur territoire. Th. May propose également de fournir un accès aux antécédents des développeurs immobiliers aux autorités locales afin de permettre à ces dernières de déterminer les intentions des développeurs avant de leur accorder un permis de construire. Une version finale de la loi est attendue pour l’été 2018.

COMMERCE ET INVESTISSEMENT

Le RU souhaite être associé à la défense commerciale de l’UE pendant la transition – Lors d’une [audition](#) à la Chambre des Communes, le Secrétaire d’État à la Politique commerciale G. Hands a indiqué que le RU ne mettrait pas en œuvre une défense commerciale autonome durant la transition, à condition toutefois que le RU soit associé au processus décisionnel de l’UE dans ce domaine. Interrogé sur la future *Trade Remedies Authority* (TRA), G. Hands a précisé que le ministre du Commerce international ne pourrait pas outrepasser l’avis de cette dernière afin d’imposer des droits antidumping ou compensatoires. À ce stade, le gouvernement ne prévoyait pas de disposition particulière concernant la représentativité du conseil administratif de la TRA. G. Hands s’est par ailleurs dit très déçu de la décision des É-U d’imposer des droits de douanes supplémentaires sur les imports d’acier et d’aluminium mais attendait de voir quelles mesures seraient concrètement mises en œuvre par le gouvernement américain.

La Chambre des Communes souhaite cumuler les origines britannique et européenne post Brexit – Dans un récent [rapport](#), le *International Trade Committee* de la Chambre des Communes a salué la démarche du gouvernement britannique concernant l’application au RU des accords commerciaux de l’UE avec les pays tiers durant la transition ([note technique](#) du 9 février). Néanmoins, les parlementaires ont estimé urgent de préciser par quels moyens le gouvernement entendait répliquer ces accords après la période transitoire, notamment au regard des clauses NPF et des mesures sanitaires et phytosanitaires. La commission a également invité le gouvernement à adhérer au système paneuro-méditerranéen de cumul de l’origine post-Brexit et à négocier un cumul des origines britannique et européenne dans les futurs accords répliqués. Selon les parlementaires, le RU et l’UE devraient aussi travailler conjointement à la répartition des contingents tarifaires compris dans ces accords commerciaux.

La valeur des acquisitions au RU par des entités étrangères a fortement chuté en 2017 – Selon [l’ONS](#), la valeur des acquisitions au RU par des entités étrangères s’est élevée à 35 Md£ en 2017 contre 189 Md£ en 2016. Cette évolution tiendrait toutefois aux résultats exceptionnels de l’année 2016, le montant des acquisitions en 2017 étant supérieur aux montants enregistrés de 2011 à 2015. À l’inverse, la valeur des acquisitions à l’étranger par des entités britanniques a atteint le niveau record de 76 Md£ en 2017, bien que le nombre de transactions soit resté stable. L’année précédente a notamment été marquée par l’acquisition de l’entreprise américaine *Mead Johnson Nutrition* par le groupe britannique RB (16,6 Md\$) ainsi que l’acquisition de *Reynolds American* par *British American Tobacco* (50 Md\$). L’acquisition du britannique *Berendsen* par *Ellis* est la plus importante opération impliquant une entité française (services de blanchisserie ; 2,5 Md€ selon la presse).

ACTUALITÉ FINANCIÈRE

BREXIT

Philip Hammond plaide pour l’inclusion des services financiers dans l’accord de sortie du RU – Le Chancelier de l’Échiquier [estime](#) que la collaboration en matière de services financiers était dans l’intérêt mutuel des Européens et des Britanniques, et que « chaque accord commercial qu’a conclu l’UE était unique ». Il souligne que l’UE avait elle-même souhaité inclure les services financiers dans le TTIP, et que ce qui pouvait être envisagé avec un pays ne présentant pas d’alignement réglementaire sur les services financiers devrait être possible avec le RU, qui a un cadre réglementaire identique à celui de l’UE. Il plaide pour une coopération étroite fondée sur une reconnaissance mutuelle, passant par un dialogue soutenu entre régulateurs et des conséquences proportionnées et prédictibles en cas de divergence réglementaire. Un régime d’équivalence n’est pas acceptable pour le RU qui deviendrait dans ce cas un « *automatic rule taker* ». Il rappelle que le RU souhaite maintenir une « réglementation rigoureuse et robuste ».

Euroclear délocalisera sa holding à Bruxelles – Le dépositaire de titres Euroclear (28 600 Md€ d’actifs gérés) a décidé de relocaliser sa holding à Bruxelles après l’été 2018 en réaction au Brexit. Il avait déjà annoncé le mois dernier son intention de construire un système de règlement des opérations sur titres pour l’Irlande indépendant de Londres, afin de séparer ses activités irlandaises et britanniques. Euroclear poursuivra ses activités au RU grâce à une filiale, le pays restant l’un de ses marchés les plus importants. Son directeur général a indiqué que cette relocalisation ne « générera[it] pas d’emplois supplémentaires à Bruxelles ».

RÉGULATION FINANCIÈRE

La FCA bannit l’ancien directeur de Co-operative Bank de l’industrie financière – P. Flowers, directeur de la banque de 2010 à 2013, est interdit d’exercer toute fonction ayant trait aux services financiers. Il aurait utilisé ses téléphone et adresse méil professionnels de manière inappropriée, échangeant des messages obscènes et relatifs à des drogues illégales. La FCA a jugé que sa conduite « *demonstrated a lack of fitness and propriety required to the work* », et que « *any future involvement by Mr Flowers in the financial services industry risks undermining consumer and market confidence* ». Il avait été filmé en 2013 en train d’acheter de la drogue, quelques jours après son audition par le *Treasury Select Committee* quant aux raisons ayant poussé *Co-op bank* au bord de la faillite à nécessiter une recapitalisation de 1,5 Md£. P. Flowers n’avait aucune expérience significative dans le secteur bancaire quand le FSA a approuvé sa nomination en 2009, et la loi sur la réforme bancaire (2013) a depuis durci le contrôle du régulateur sur la nomination des dirigeants des banques.

BOURSES ET MARCHES

Selon un sondage BofA, les actions britanniques sont les actifs les moins attractifs pour les investisseurs – Les gestionnaires de fonds estiment que le marché action britannique est la catégorie d’actifs la moins attrayante parmi les 22 catégories et régions considérées (banques, marché des commodités, technologie, Euro, Japon, etc.). C’est le résultat d’un sondage de Bank of America Merrill Lynch auprès de 163 gestionnaires de fonds gérant un total de 510 Md\$. Depuis le vote du Brexit, le marché d’actions britannique serait l’un des moins performants au monde, il aurait offert un rendement (dividendes inclus) de 15 %, contre 34% pour les marchés actions allemands et 36 % pour le marché américain.

FINTECH

Mark Carney se positionne en faveur d’une réglementation des crypto-actifs – Bien qu’il juge que les crypto-actifs ne posent pas de risques matériels à la stabilité financière (leur capitalisation équivalant à moins de 1% du PIB mondial), le gouverneur de la BoE recommande de les réguler afin de faire face aux risques (protection des investisseurs, blanchiment, financement du terrorisme, évasion fiscale, etc.). Il affirme que les normes du système financier doivent s’appliquer à l’écosystème des crypto-actifs. Loin de les interdire, la réglementation doit permettre de catalyser les innovations de la *distributed ledger technology* associée (ex. *blockchain*), afin à terme d’améliorer les moyens de paiement et les processus de compensation et de règlement, d’optimiser la transparence ou encore d’étendre l’utilisation des « *smarts contracts* » (protocoles informatiques automatisant l’exécution de contrat).

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service économique régional de Londres (adresser les demandes à londres@dgtrésor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le Service économique régional s’efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l’utilisation et de l’interprétation de l’information contenue dans cette publication.



Directeur de la publication : Jean-Christophe Donnellier
Service économique régional de Londres
Ambassade de France au Royaume-Uni

Adresse : 58 Knightsbridge, London, SW1X 7JT

Rédigé par : Guillaume de Conihout, Robin Fournier, Margaux Sauvaget et Louis Martin.

Revu par : Philippe Guyonnet-Dupérat

Version du 8 mars 2018